Grilles en vigueur (2026-09-10) R.2446			Zones			
			C-5522			
	Groupes	Classes	A	B	C	Applicable à toute la zone
A- Usages autorisés	Habitation (H)	1. Unifamiliale			X	
	Agricole (A)	25. Culture	X			
	Usages spécifiquement	30. Permis		(USP)		
B- Normes prescrites (bâtiment principal)	Implantation	32. Isolée		X	X	
	Structure des suites	35. Superposée		X		
		36. Juxtaposée		X		
		37. Superposée et juxtaposée		X		
	Marges	38. Avant minimale (m)		7.5	7.5	
		40. Avant secondaire min. (m)		7.5	7.5	
		41. Latérale minimale (m)		2	1.5	
		42. Latérales totales minimales (m)		6	3	
		43. Arrière minimale (m)		8	8	
	Hauteur	44. Nombre d'étage(s) min.		1	1	
		45. Nombre d'étage(s) max.		2	2	
		46. Hauteur minimale (m)		4	4	
		47. Hauteur maximale (m)		10	10	
	Dimensions	48. Largeur minimale (m)		8.5	8.5	
		49. Profondeur minimale (m)		7	7	
	Superficies	50. Sup. d'implantation au sol min. (m²)		90	90	
C- Normes prescrites (terrain)	Dimensions	56. Largeur minimale d'un lot intérieur (m)		50	50	
		57. Largeur minimale d'un lot d'angle (m)		50	50	
		59. Superficie minimale (m²)		3000	3000	
			A	B	C	Applicable à toute la zone
D- Catégorie de zone						I ; C
F- Dispositions spéciales						(N009) (N011) (N055)
G- Rappel		Amendements				R. 0721

Note(s):

#	NOTE
C-5522-USP	C9-01-01; C9-01-04; C9-01-05; C9-01-06; C9-01-07; C9-01-08; C9-01-09; C9-02-01; C9-02-04; C9-02-05; C9-02-06; C9-02-08; C9-02-10; C9-02-11; C9-02-12; C9-02-13; C9-02-14; C9-03-01; C9-03-06; C9-03-07; C9-04-01; C9-05-01; C9-05-02; C9-05-03; C9-05-04; C9-05-05; C9-05-06; C9-01-14; C9-03-03; I1-08-01; I1-08-02; I1-08-03
N009	Les bâtiments occupés par un usage de la classe « culture » ou « élevage » du groupe agricole (A) sont prohibés dans la zone.
N011	Les chapitres V et X s'appliquent à tout terrain occupé par un usage du groupe habitation (H) comme si l'affectation principale de la zone était de ce groupe.
N055	Les chapitres VII et X s'appliquent à tout terrain occupé par un usage du groupe industrie(I) comme si l'affectation principale de la zone était de ce groupe d'usage.